



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée:

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON AURA LIEU DANS LA SALLE TEMPORAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL, AU 1 RUE PRINCIPALE SUD, SUTTON, QUÉBEC, LE VENDREDI 15 AVRIL 2016, À 20H30.

Au cours de cette séance les délibérations du conseil se porteront sur les sujets suivants :

- Avis de motion : Règlement intitulé « Règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parc et d'espaces verts ainsi que de démolition, de construction et de mise aux normes de bâtiments municipaux et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 080 545 \$»;
- Signature de la convention d'aide pour la rénovation du parc Goyette-Hill, phase III;
- Autorisation pour l'utilisation d'une grille de pondération et d'évaluation des soumissions reçues dans le cadre du dossier d'appel d'offres en services professionnels en ingénierie pour le projet Parc Goyette-Hill Phase III;
- Autorisation pour l'utilisation d'une grille de pondération et d'évaluation des soumissions reçues dans le cadre du dossier d'appel d'offres en services professionnels en architecture pour le projet Parc Goyette-Hill Phase III.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **13^{ième}** jour du mois d'**avril** de l'an **2016**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe